

**SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025**  
**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'**

Nombre de membres en  
exercice :  
48

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de novembre le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la salle des fêtes 71470 Sainte-Croix-en-Bresse sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :  
38 + 6 pouvoirs

Etaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Aurélie GRAVALLON, M. François GUILLEMAUT, Mme Martine MOREL, Mme Fabienne BUISSON, M. Jean-Louis DESBORDES, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Christine LOUROT, M. MARTINET Sébastien (suppléant), M. André BECHE, M. Sébastien GUIGUE, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, M. Robert CHASSERY, Mme Christine BUATOIS, M. Lionel JUILLARD, Mme Nelly RODOT, Mme Josette LETOUBLON, M. Gérald ROY, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie GEOFFROY, M. David COLIN, M. Joël CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Christian CLERC, Mme Yvelise FERRAND, M. Patrick LECUELLE, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Marie DIMBERTON, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Date de la convocation :  
17 novembre 2025

Étaient excusés : M. Gilles MAITRE pouvoir donné à Mme Fabienne BUISSON, Mme Françoise JAILLET pouvoir donné à M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie DECUIGNIERES pouvoir donné à M. Christian CLERC, M. Stéphane BALTES représenté par son suppléant M. Sébastien MARTINET, Mme Patricia TISSERAND pouvoir donné à M. Robert CHASSERY, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Yann DHEYRIAT, Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT, Mme Jennifer GUILLOT, M. Éric BERNARD pouvoir donné à M. Anthony VADOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

## 7.5 Subventions

### **C2025-139 Convention d'objectifs et de financement avec l'Etoile louhannaise**

Le Président,

RAPPELLE qu'une convention d'objectifs et de financement est passée entre la communauté de communes et l'Etoile Louhannaise pour le financement des actions menées par l'association à savoir la gestion d'accueils de loisirs enfants et adolescents.

EXPLIQUE que cette convention annuelle vise à définir les objectifs communs, préciser les modalités de mise en œuvre et fixer les engagements réciproques. Elle arrive à son terme le 31 décembre 2025.

PROPOSE qu'au titre de ses compétences, Bresse Louhannaise Intercom' continue de soutenir les actions menées par l'Etoile Louhannaise pour la gestion d'accueils de loisirs enfants et adolescents pour l'année 2026 à hauteur d'un montant prévisionnel maximal de 7 000 € conditionné au respect des termes prévus dans la convention.

Le Conseil ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

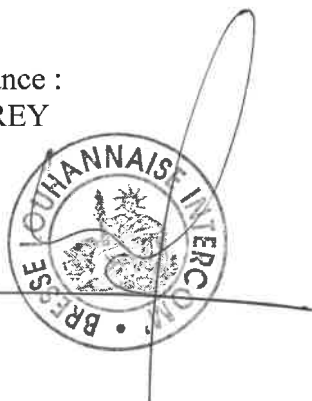
DECIDE d'apporter un soutien financier pour l'année 2026 à l'association l'Etoile louhannaise à hauteur de 7 000 €.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de financement à passer entre Bresse Louhannaise Intercom' et l'association au titre de l'année 2026 telle qu'annexée à la présente.

INSCRIT au budget 2026 la somme correspondante.

Secrétaire de séance :  
Mickaël CHEVREY

Date 01/12/2025



#### DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus  
Et ont signé les membres présents  
Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT

Président de la Communauté de Communes  
Bresse Louhannaise Intercom'  
Date 01/12/2025

